

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE RLS DE LANAUDIÈRE-NORD

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent une part appréciable de la population. La région de Lanaudière n'échappe pas à cette réalité. La *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* diffusée en juin 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en décembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* présenté en avril 2004 et les consultations régionales tenues dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009* s'inscrivent parmi les actions entreprises par les instances publiques québécoises pour réduire les inégalités socioéconomiques. En 2010, le gouvernement québécois poursuit dans le même sens en élaborant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Pour mener à bien les actions nationales, régionales et locales contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il importe d'en posséder une connaissance approfondie afin d'identifier les territoires les plus vulnérables. Depuis 2000, des chercheurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec ont développé l'indice de défavorisation matérielle et sociale. « Cet indice fournit aux instances régionales et locales une connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la population de leur territoire et permet la localisation des secteurs où vivent des personnes, des familles et des communautés moins favorisées du point de vue social et matériel. » (Leclerc, Marquis et Payette, 2005, p. 1)

Ce rapport aborde l'indice de défavorisation matérielle et sociale en localisant les communautés les plus désavantagées sur le territoire du RLS de Lanaudière-Nord en 2006. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population selon la défavorisation sont aussi comparées. Il s'inscrit dans une série de publications produites par le Service de surveillance, recherche et évaluation qui traitent de la défavorisation sur le territoire des six municipalités régionales de comté (MRC), des deux réseaux locaux de services (RLS) et de la région lanauchoise.

André Guillemette
Marie-Eve Simoneau
Josée Payette

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qu'est-ce que la défavorisation?

La défavorisation exprime l'état de désavantage relatif d'un individu, d'une famille ou d'un groupe par rapport à l'ensemble auquel il appartient. **Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou jugé acceptable par la société** (Pampalon et Raymond, 2000).

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation?

L'indice élaboré par Pampalon et Raymond en 2000 permet de différencier des populations selon le degré de défavorisation de leur territoire de résidence. L'indice de défavorisation est une mesure territoriale. **C'est un indice écologique qui réfère au milieu socioéconomique dans lequel vit l'individu et non à sa situation personnelle.** Il est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données du recensement sont disponibles, soit les aires de diffusion. Celles-ci correspondent à une « petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants » (Statistique Canada, 2009).

L'indice de défavorisation caractérise des individus d'une communauté pris collectivement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est qualifié d'écologique. Il est entendu que les personnes vivant dans une même aire de diffusion n'ont pas toutes des caractéristiques socioéconomiques identiques.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des résidents des aires de diffusion de la MRC du RLS de Lanaudière-Nord. Il se différencie, en ce sens, du seuil de faible revenu qui mesure la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.).

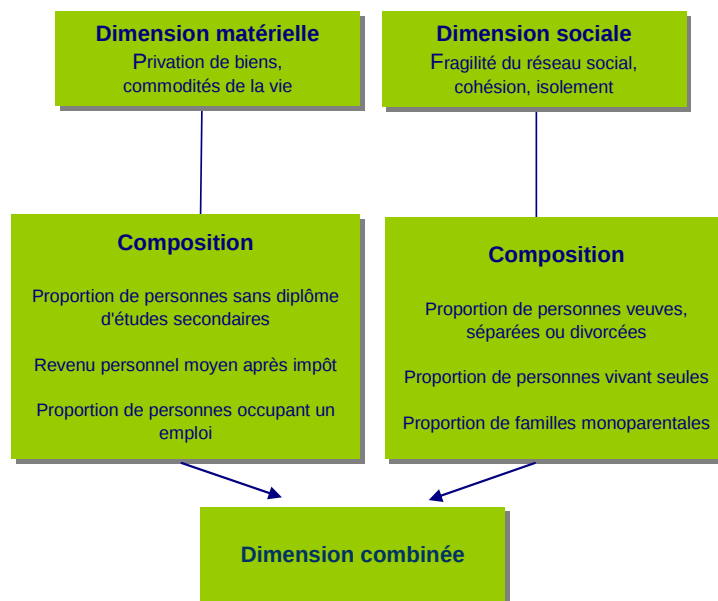
L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La **défavorisation matérielle** réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la **scolarité**, le **revenu** et l'**emploi**.

MISE EN GARDE

Même si certains indicateurs ont été modifiés d'un recensement à l'autre (ex. : scolarité, revenu), il semblerait que les changements n'affectent pas la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps et dans l'espace. Par contre, la redéfinition des limites géographiques de la majorité des aires de diffusion du territoire lanaudois pourrait rendre difficile et aléatoire l'interprétation des variations temporelles observées entre les données de 2001 et de 2006.

La **défavorisation sociale** concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p.114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'**être séparé, divorcé ou veuf**, de **vivre seul** ou en **famille monoparentale**.

La **défavorisation combinée** jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.



Pour chacune des dimensions, les aires de diffusion sont regroupées en quartiles selon l'échelle de défavorisation suivante : le quartile favorisé (25 % de la population), les deux quartiles médians (50 % de la population) et le quartile défavorisé (25 % de la population). Les quartiles extrêmes des deux dimensions ont été croisés afin de distinguer les populations les plus avantagées (quartiles matériel 1 et social 1) et désavantagées (quartiles matériel 4 et social 4).

		Dimension sociale			
		Favorisé	→	Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé	Q1	Q1 et Q1		Total Q1 matériel
		Q2+Q3			Total Q2+Q3 matériel
	Défavorisé	Q4		Q4 et Q4	Total Q4 matériel
		Total Q1 social	Total Q2+Q3 social	Total Q4 social	Population totale

La répartition des aires de diffusion en quartiles est privilégiée afin de regrouper un nombre significatif d'individus pour toutes les combinaisons possibles de défavorisation. Les **quartiles 2 et 3 ont été jumelés** afin d'alléger la lecture des résultats et faciliter l'appréciation des différences entre les populations des quartiles extrêmes.

Pourquoi utiliser l'indice de défavorisation?

L'indice de défavorisation matérielle et sociale rend compte de la réalité économique et sociale de la population d'un territoire. Il est, en ce sens, un outil utile pour soutenir la planification des services de santé et sociaux et pour contribuer à la lutte aux inégalités sociales, économiques et de santé.

- Il délimite les milieux de vie les plus vulnérables, soit les endroits où la concentration des activités et des services de santé et sociaux devrait être plus élevée.
- Il identifie les populations les plus démunies. Or, de nombreuses études confirment que les populations défavorisées ont, en général, une morbidité et une mortalité plus élevées et ont, par conséquent, des besoins accrus en matière de services de santé et sociaux.
- Combiné aux données des fichiers sanitaires (naissances, hospitalisations, décès, etc.), il contribue à distinguer les maladies qui affectent le plus les populations selon leur niveau de défavorisation. Des travaux de cette nature ont été réalisés dans Lanaudière avec les données de 2001 (Guillemette et Leclerc, 2008a et 2008b).
- Il est déjà utilisé pour caractériser le profil de défavorisation de certaines clientèles desservies par le réseau de la santé et des services sociaux. Cette pratique rend possible la mesure du taux de pénétration des services auprès des plus démunis (Pampalon et Raymond, 2000).
- En caractérisant le profil social, économique, démographique et sanitaire des populations, il aide les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les interventions et l'offre de service. L'indice de défavorisation est d'ailleurs déjà utilisé par le MSSS et des agences de la santé et des services sociaux pour l'allocation des ressources financières entre les régions sociosanitaires et entre leurs établissements.

Régulièrement utilisé depuis une dizaine d'années, l'indice de défavorisation a démontré sa pertinence, et ce, pour tous les milieux de vie, qu'ils soient urbains ou ruraux (Pampalon, Hamel, Gamache et Raymond, 2009).

Territoire de référence

Un **territoire de référence** sert d'unité géographique dans laquelle les aires de diffusion sont classées en quartiles selon leur niveau de défavorisation matérielle et sociale. Il peut correspondre au territoire d'une MRC, d'un RLS, d'une région sociosanitaire ou de l'ensemble du Québec. Puisque l'un des objectifs de ce rapport consiste à comparer les écarts socioéconomiques entre les aires de diffusion d'un même RLS, c'est celui de Lanaudière-Nord qui sert de territoire de référence. **Seules les aires de diffusion comprises à l'intérieur de ce RLS sont comparables.** De ce fait, les valeurs de défavorisation n'ont de sens que pour le territoire du RLS concerné et les aires de diffusion qu'il englobe. **Elles ne peuvent pas servir à comparer ou classer les aires de diffusion situées hors du RLS de Lanaudière-Nord.**

Quelques caractéristiques du territoire de référence

Au recensement de 2006, le RLS de Lanaudière-Nord comprend 335 aires de diffusion. De ce nombre, 19 aires, totalisant 4 414 personnes, ont été exclues du calcul de l'indice de défavorisation. Ces aires de diffusion sont exclues parce qu'elles contiennent une zone peu peuplée ou une proportion élevée de ménages collectifs ou de personnes vivant en institution (ex. : centre hospitalier, CHSLD, maison de retraités, pénitencier, etc.).

Le RLS de Lanaudière-Nord se compose de quatre MRC, soit D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm. Il compte 51 municipalités, 12 territoires non organisés et une communauté autochtone répartis sur 11 895 kilomètres carrés. Au recensement de 2006, 190 950 personnes¹ résident sur le territoire du RLS, soit 45 % de l'ensemble des Lanaudois. Une centaine de personnes peuplent les 12 territoires non organisés et environ 1 850 Atikamekw habitent à Manawan. Les villes de Joliette, Saint-Lin-Laurentides et Lavaltrie rassemblent, à elles seules, près du quart des résidents du RLS.

La population du RLS de Lanaudière-Nord s'est accrue de 9 % depuis 2001, soit une hausse légèrement inférieure à celle observée dans Lanaudière (10 %). Cet accroissement démographique demeure toutefois inégal selon la MRC. Il atteint 15 % dans la MRC de Matawinie, comparativement à 5 % dans la MRC de D'Autray. Les MRC de Joliette (8 %) et Montcalm (9 %) se distinguent peu de la moyenne quant au taux de croissance. Parmi les 51 municipalités, Notre-Dame-de-la-Merci (30 %), Saint-Donat (25 %) et Chertsey (22 %) affichent les plus forts taux de croissance démographique.

¹ Les effectifs de population du RLS de Lanaudière-Nord présentés dans les tableaux peuvent être différents de ce nombre car, tel que spécifié précédemment, 19 aires de diffusion ont été exclues du calcul de la défavorisation.

DÉFAVORISATION DANS LE RLS DE LANAUDIÈRE-SUD

La distribution en quartiles de la défavorisation à l'échelle du RLS de Lanaudière-Nord identifie 83 aires de diffusion classées parmi les plus désavantagées au plan matériel (Q4). Elles totalisent 46 540 personnes. La prise en considération de la dimension sociale classe 79 aires de diffusion au nombre des moins privilégiées (Q4). Ces dernières comprennent 46 215 individus. La combinaison des dimensions matérielle et sociale cible 23 aires de diffusion désavantagées comptant 12 259 personnes (Q4 et Q4). Un total de 16 aires de diffusion, regroupant 9 742 personnes, sont doublement avantagées aux plans matériel et social (Q1 et Q1)².

Figure 1

Population selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (N)

		Dimension sociale			
		Favorisé → Défavorisé			
Dimension matérielle		Q1	Q2+Q3	Q4	
	Favorisé	9 742	24 191	12 759	46 692
	Q2+Q3	23 709	48 398	21 197	93 304
	Défavorisé	13 281	21 000	12 259	46 540
		46 732	93 589	46 215	186 536

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Localiser la défavorisation

La répartition cartographique de la défavorisation n'est pas uniforme à l'intérieur du territoire du RLS de Lanaudière-Nord. De plus, les dimensions matérielle et sociale de la défavorisation ne s'imbriquent pas nécessairement (Cartes 1 à 3 incluses dans l'Atlas cartographique).

La Carte 1 rend compte d'une présence accrue de la défavorisation matérielle en milieu à forte concentration rurale. Les aires de diffusion favorisées au plan matériel sont, pour leur part, plus souvent situées en milieu plus urbanisé, soit dans la ville de Joliette et sa banlieue ainsi que dans la partie sud du territoire.

² Les chiffres présentés dans ce paragraphe et à la Figure 1 diffèrent légèrement de ceux produits par l'INSPQ. Les écarts résultent de l'utilisation d'une méthode distincte de classification des aires de diffusion en quartiles de défavorisation.

À l'inverse, la Carte 2 montre une forte présence des aires de diffusion défavorisées selon le volet social dans les milieux urbain situés au centre et au sud du territoire. En contrepartie, les aires de diffusion avantagées socialement sont plus souvent localisées en milieu rural.

La combinaison des dimensions matérielle et sociale de la défavorisation exprime, en partie, les dissimilitudes constatées entre les dimensions matérielle et sociale (Carte 3). Les aires de diffusion doublement défavorisés se retrouvent ainsi aussi bien en milieu rural qu'urbain. Les aires de diffusion favorisées aux plans matériel et social sont, par contre, plus fréquemment situées en milieu urbain ou dans sa périphérie immédiate.

Le Tableau 1 présente, pour les MRC et les municipalités du RLS de Lanaudière-Nord, la proportion de la population résidant dans les aires de diffusion en fonction des dimensions et quartiles de défavorisation. Puisque l'indice de défavorisation est une mesure relative se rapportant à l'ensemble du territoire de référence, il est possible, pour une municipalité, de n'avoir aucune aire de diffusion comprise dans un quartile.

Ce tableau confirme l'analyse cartographique précédente. Les MRC à forte concentration rurale, soit celles de Montcalm et Matawinie, ont les plus fortes proportions de personnes vivant dans des aires de diffusion défavorisées selon la dimension matérielle. La défavorisation sociale est, pour sa part, plus répandue au sein des MRC plus urbanisées de Joliette et D'Autray. La combinaison des dimensions matérielle et sociale identifie la MRC de D'Autray comme ayant la plus forte proportion de personnes vivant dans des aires de diffusion défavorisées. Même si la MRC de Joliette compte une forte proportion de personnes défavorisées au plan social, elle demeure malgré tout la MRC du RLS de Lanaudière-Nord qui présente le plus fort pourcentage de résidents vivant dans des aires de diffusion favorisées socialement et matériellement (Q1 et Q1).

La ville de Joliette regroupe le quart de toutes les personnes du RLS de Lanaudière-Nord résidant dans les aires de diffusion classées dans le quartile défavorisé au plan social. Elle englobe également le cinquième des personnes désavantagées simultanément selon les volets matériel et social. Pour sa part, la municipalité de Saint-Charles-Borromée compte le cinquième des résidents du RLS qui habitent les aires de diffusion classées dans le quartile favorisé selon la dimension matérielle. De plus, le cinquième de la population des aires de diffusion avantagées aux plans matériel et social (Q1 et Q1) résident dans cette localité. Il est à noter que les municipalités de Joliette et de Saint-Charles-Borromée comptent, respectivement, 9 % et 6 % de la population du RLS de Lanaudière-Nord.

Tableau 1

Population selon la MRC, la municipalité et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (%)

Municipalités (aires de diffusion)	pop.	Dimensions							
		Matérielle			Sociale			Combinée	
		Q1	Q2+Q3	Q4	Q1	Q2+Q3	Q4	Q1 et Q1	Q4 et Q4
		%			%			%	
MRC D'AUTRAY (65)	39 266	17,6	56,9	25,5	35,7	34,8	29,5	5,8	11,7
Berthierville (6)	3 446	38,5	15,4	46,1	0,0	19,7	80,3	0,0	46,1
La Visitation-de-l'Île-Dupas (1)	612	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Lanoraie (7)	4 067	49,3	50,7	0,0	20,6	28,7	50,7	0,0	0,0
Lavalrie (17)	12 120	17,5	60,6	21,9	62,9	26,1	11,0	11,8	6,5
Mandeville (4)	2 221	0,0	24,4	75,6	0,0	73,7	26,3	0,0	26,3
Saint-Barthélemy (4)	2 037	0,0	71,2	28,8	0,0	51,9	48,1	0,0	0,0
Saint-Cléophas-de-Brandon (1)	284	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Cuthbert (3)	1 938	0,0	100,0	0,0	70,2	0,0	29,8	0,0	0,0
Saint-Didace (1)	668	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Sainte-Élisabeth (2)	946	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sainte-Genève-de-Berthier (4)	2 307	37,5	43,2	19,3	80,7	0,0	19,3	37,5	19,3
Saint-Gabriel (5)	2 828	0,0	58,6	41,4	0,0	0,0	100,0	0,0	41,4
Saint-Gabriel-de-Brandon (5)	2 800	0,0	67,0	33,0	13,8	86,3	0,0	0,0	0,0
Saint-Ignace-de-Loyola (3)	1 925	0,0	100,0	0,0	38,0	62,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Norbert (2)	1 067	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
MRC JOLIETTE (91)	55 516	53,0	41,1	5,9	18,1	44,3	37,7	11,1	5,1
Saint-Paul (6)	3 987	37,1	62,9	0,0	11,5	63,4	0,0	0,0	0,0
Crabtree (6)	3 441	51,2	48,8	0,0	18,5	66,1	15,4	0,0	0,0
Saint-Pierre (1)	304	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Joliette (27)	16 521	37,7	44,3	18,0	7,1	23,1	69,8	7,1	15,1
Saint-Thomas (5)	2 861	40,6	59,4	0,0	63,1	36,9	0,0	20,9	0,0
Notre-Dame-des-Prairies (10)	8 230	75,9	24,1	0,0	6,0	42,8	51,1	6,0	0,0
Saint-Charles-Borromée (21)	11 715	83,8	13,5	2,7	22,6	37,8	39,6	17,6	2,7
Saint-Ambroise-de-Kildare (7)	3 491	44,0	56,0	0,0	72,0	28,0	0,0	44,0	0,0
Notre-Dame-de-Lourdes (4)	2 201	19,1	80,9	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Sainte-Mélanie (4)	2 765	16,3	83,7	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
MRC MATAWINIE (87)	49 702	13,3	51,1	35,6	18,9	66,2	14,9	1,1	3,3
Chertsey (8)	5 006	0,0	28,8	71,2	12,6	66,7	20,7	0,0	20,7
Entrelacs (2)	952	28,2	0,0	71,8	0,0	71,8	28,2	0,0	0,0
Manawan (3)	1 843	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Notre-Dame-de-la-Merci (2)	1 056	0,0	51,1	48,9	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Rawdon (17)	10 058	19,1	43,5	37,4	17,3	51,9	30,8	0,0	5,9
Saint-Alphonse-Rodriguez (5)	3 152	20,6	63,4	16,0	0,0	80,5	19,5	0,0	0,0
Saint-Côme (4)	2 161	0,0	27,3	72,7	23,6	76,4	0,0	0,0	0,0
Saint-Damien (4)	2 178	0,0	0,0	100,0	25,7	74,3	0,0	0,0	0,0
Saint-Donat (7)	4 297	41,7	58,3	0,0	15,0	72,5	12,5	0,0	0,0
Sainte-Béatrix (3)	1 788	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Sainte-Émérie-de-l'Énergie (3)	1 681	35,7	0,0	64,3	0,0	64,3	35,7	0,0	0,0
Sainte-Marcelline-de-Kildare (3)	1 423	28,1	71,9	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Félix-de-Valois (11)	5 755	15,6	84,4	0,0	9,3	90,7	0,0	9,3	0,0
Saint-Guillaume-Nord (1)	108	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Jean-de-Matha (7)	4 152	16,6	45,0	38,5	29,7	56,5	13,8	0,0	0,0
Saint-Michel-des-Saints (5)	2 713	0,0	84,9	15,1	62,4	37,6	0,0	0,0	0,0
Saint-Zénon (2)	1 379	0,0	100,0	0,0	0,0	49,7	50,3	0,0	0,0
MRC MONTCALM (73)	42 052	8,9	54,2	37,0	31,6	53,4	15,0	1,8	7,7
Sainte-Marie-Salomé (2)	1 256	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Jacques (7)	3 706	28,3	58,3	13,4	26,5	73,5	0,0	0,0	0,0
Saint-Alexis (village) (1)	556	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Alexis (paroisse) (1)	722	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Esprit (4)	1 868	0,0	100,0	0,0	26,4	46,7	26,9	0,0	0,0
Saint-Roch-de-l'Achigan (8)	4 449	27,2	49,6	23,2	35,7	54,0	10,3	16,8	0,0
Saint-Roch-Ouest (1)	285	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Lin-Laurentides (21)	13 653	3,5	45,2	51,3	39,7	49,5	10,8	0,0	7,1
Saint-Calixte (10)	5 687	0,0	47,0	53,0	10,8	45,3	43,9	0,0	33,0
Sainte-Julienne (14)	7 983	0,0	49,9	50,1	12,9	75,0	12,0	0,0	4,9
Saint-Liguori (4)	1 887	53,2	46,8	0,0	46,8	31,2	22,0	0,0	0,0
RLS DE LANAUDIÈRE-NORD (316)	186 536	25,0	50,0	24,9	25,1	50,2	24,8	5,2	6,6

Des exemples pour comprendre le tableau :

- Les aires de diffusion de Mandeville classées dans le quartile 4 de la défavorisation matérielle englobent 75,6 % de la population de la municipalité.
- Les aires de diffusion de Saint-Thomas classées dans le quartile 1 de la défavorisation sociale englobent 63,1 % de la population de la municipalité.
- Parmi les quatre aires de diffusion de Sainte-Mélanie, il n'y en a aucune classée à la fois dans le quartile matériel 1 et le quartile social 1.

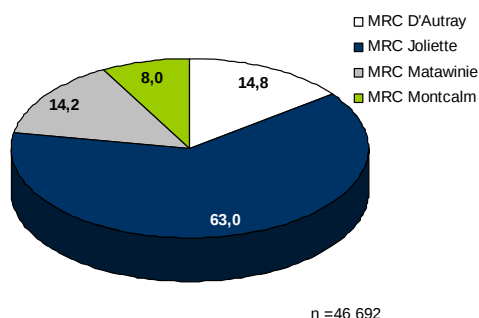
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Population favorisée

Figure 2

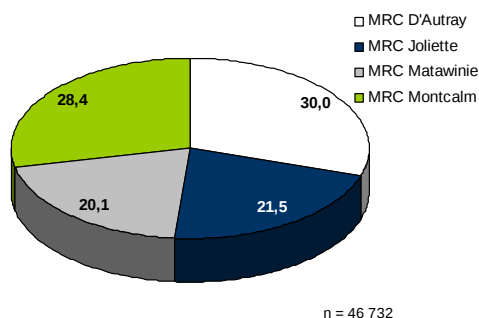
Population sexes réunis des quartiles favorisés selon la dimension et la MRC
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (%)

Défavorisation matérielle (Q1)



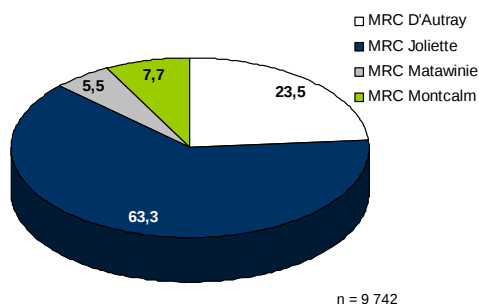
La Figure 2 illustre, pour la population des aires de diffusion des quartiles favorisés selon les dimensions matérielle, sociale et combinée, la part relative prise par chacune des MRC du RLS de Lanaudière-Nord.

Défavorisation sociale (Q1)



Parmi les 46 692 résidents du RLS vivant dans des aires de diffusion favorisées au plan matériel, environ les deux tiers habitent dans la MRC de Joliette. Les 46 732 personnes du quartile favorisé socialement se répartissent plus équitablement entre les MRC. La population de la MRC de D'Autray y représente ainsi la part relative la plus élevée avec 30 %, alors que la plus basse se situe dans la MRC de Matawinie avec une valeur de 20 %. La combinaison des dimensions matérielle et sociale rend compte d'une concentration très importante de la population des aires de diffusion favorisées dans la MRC de Joliette.

Défavorisation combinée (Q1 et Q1)



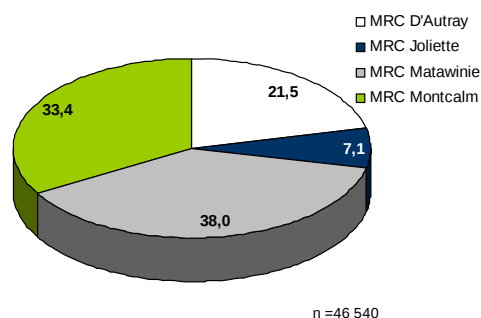
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA, Recensement 2006.

Population défavorisée

Figure 3

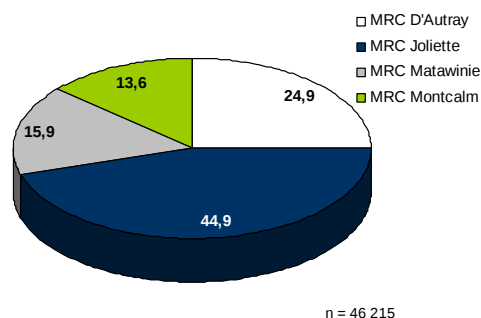
Population sexes réunis des quartiles défavorisés selon la dimension et la MRC
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (%)

Défavorisation matérielle (Q4)



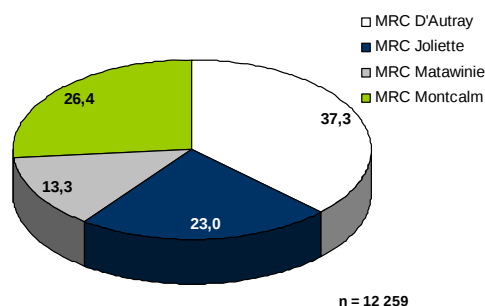
En complément à la figure précédente, la Figure 3 illustre la proportion de la population de chacune des MRC du RLS de Lanaudière-Nord résidant dans des aires de diffusion des quartiles défavorisés selon les dimensions matérielle, sociale et combinée.

Défavorisation sociale (Q4)



Parmi les 46 540 résidents du RLS vivant dans des aires de diffusion défavorisées au plan matériel, près des trois quarts habitent dans les MRC de Montcalm ou de Matawinie. La MRC de Joliette comprend le plus faible pourcentage parmi la population défavorisée selon la dimension matérielle, mais elle compte à elle seule près de la moitié des 46 215 personnes du quartile défavorisé socialement. La combinaison des dimensions matérielle et sociale fait état d'une plus forte concentration de la population des aires de diffusion défavorisées dans la MRC de D'Autray.

Défavorisation combinée (Q4 et Q4)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA, Recensement 2006.

CARACTÉRISTIQUES DES QUARTILES DE DÉFAVORISATION

Ce chapitre traite de caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population des aires de diffusion selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation. Les indicateurs retenus expriment, en fonction de l'approche écologique, des valeurs se rattachant à l'ensemble des personnes de chacun des quartiles. **Elles ne signifient pas pour autant que tous les individus d'un même quartile possèdent des caractéristiques identiques.**

L'information présentée dans ce chapitre devrait contribuer à mieux identifier certains éléments qui différencient les populations des quartiles plus vulnérables de ceux qui le sont moins.

Profil socioéconomique des quartiles de défavorisation

Le profil socioéconomique de la population du RLS de Lanaudière-Nord dénote d'importantes inégalités selon les quartiles de défavorisation. Cela va de soi, car l'indice est construit à cet effet. Les inégalités sont illustrées à l'aide des six indicateurs composant l'indice de défavorisation (Tableau 2).

La population du quartile défavorisé matériellement a une proportion près de deux fois supérieure de personnes dépourvues d'un diplôme d'études secondaires, en comparaison avec celle du quartile avantagé. Elle compte moins d'individus occupant un emploi, et le revenu annuel moyen des particuliers y est moindre. Elle possède des pourcentages plus importants de personnes vivant seules, séparées, veuves ou divorcées. La part relative des familles monoparentales y est aussi plus élevée.

Un constat semblable existe avec la dimension sociale. Les variations entre les quartiles extrêmes sont toutefois beaucoup plus grandes avec les indicateurs sociaux (mode de vie, état matrimonial et monoparentalité) qu'elles ne le sont avec les indicateurs matériels (scolarité, emploi et revenu).

Les différences socioéconomiques entre la population des quartiles ressortent encore plus lorsque les deux formes de défavorisation sont combinées. La population la moins privilégiée aux plans matériel et social compte plus de personnes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires, moins de gens ayant un emploi et un revenu annuel moyen des particuliers inférieur. Le pourcentage d'individus vivant seuls y est plus important. Il en est de même pour celui des personnes séparées, veuves ou divorcées et celui des familles monoparentales.

Tableau 2

Indicateurs socioéconomiques de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quartile
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (% et \$)

	Sans DES ¹	Emploi ²	Revenu ³	Vivant seules ⁴	Séparées/veuves/ divorcées ⁵	Familles monoparentales ⁶
Dimensions	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quartile 1	23,9	62,4	31 749 \$	10,7	19,9	13,8
Quartiles 2+3	33,5	56,3	26 618 \$	11,7	20,6	14,8
Quartile 4	42,4	47,3	23 352 \$	14,1	23,4	17,1
Sociale						
Quartile 1	33,5	58,6	27 283 \$	8,5	17,2	10,4
Quartiles 2+3	32,7	56,0	27 350 \$	11,3	20,5	14,5
Quartile 4	34,4	52,0	26 367 \$	16,9	25,7	21,1
Combinée						
Quartiles 1 et 1	23,7	66,6	32 488 \$	7,2	15,1	9,0
Quartiles 4 et 4	44,8	43,1	22 472 \$	21,1	29,3	24,8
Total	33,3	55,6	27 078 \$	12,0	21,1	15,1

1. Proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme d'études secondaires (DES).

2. Proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.

3. Revenu moyen après impôt (en dollars) des personnes de 15 ans et plus en 2005.

4. Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules.

5. Proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées.

6. Proportion de familles monoparentales.

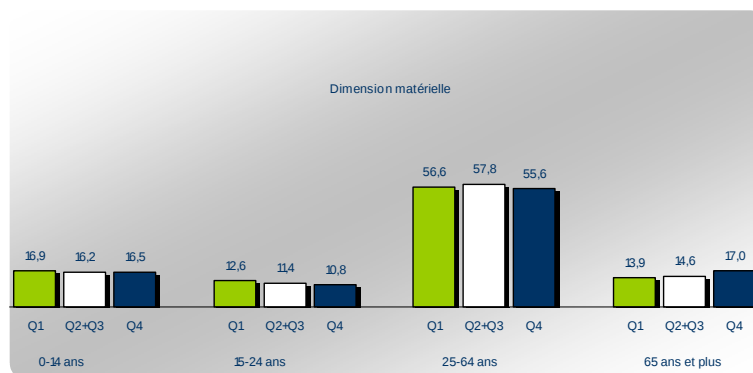
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Profil démographique des quartiles de défavorisation

La population du RLS de Lanaudière-Nord présente une structure par âge différente selon l'appartenance à des aires de diffusion classées dans l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation matérielle. La population des secteurs désavantagés au plan matériel est plus âgée. Elle compte, en proportion, un peu moins de personnes de 0-24 ans et plus d'âinés (65 ans et plus) que la population du quartile favorisé. Le pourcentage de personnes généralement actives sur le marché du travail, soit les 25 à 64 ans, varie peu selon le quartile de défavorisation matérielle.

Graphique 1

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (%)

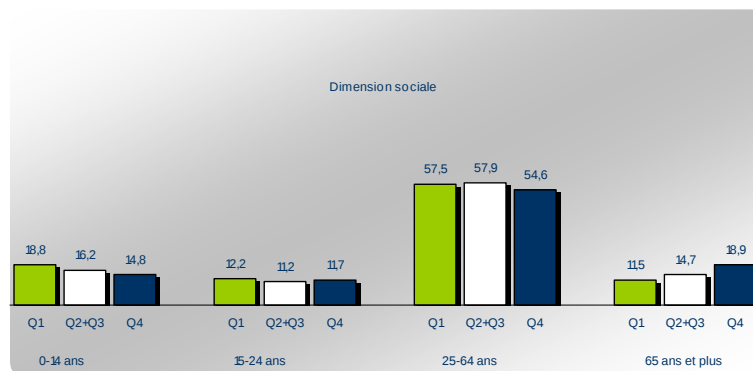


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Des différences semblables quant à la structure par âge sont observées lorsque la dimension sociale est prise en considération. La population du quartile défavorisé a une plus faible proportion de gens de moins de 25 ans et un pourcentage plus élevé de personnes de 65 ans et plus. Le pourcentage d'adultes (25-64 ans) est moins élevé dans le quartile défavorisé au plan social que dans celui favorisé.

Graphique 2

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (%)

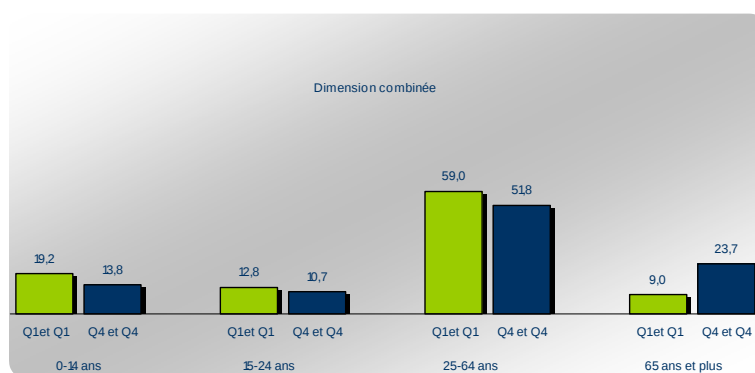


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les dissemblances quant à la structure par âge s'accroissent avec la combinaison des volets matériel et social. La population des quartiles désavantagés (Q4 et Q4) rassemble, en proportion, moins de personnes de 0-64 ans et beaucoup plus d'ânés (65 ans et plus).

Graphique 3

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les femmes et les hommes possèdent une structure par âge à peu près semblable selon le quartile de défavorisation. Il ressort toutefois que les écarts entre les quartiles sont plus importants chez les femmes que chez les hommes quant à la défavorisation combinée (Annexe 1).

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

- L'indice de défavorisation est une mesure écologique qui caractérise des individus d'une communauté pris collectivement.
- La valeur de l'indice de défavorisation apposée à chacune des aires de diffusion n'est pas comparable entre les territoires de référence.
- Ce n'est pas une mesure de la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉFAVORISATION

- Loin d'être concentrée en un seul endroit, la défavorisation matérielle et sociale se retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.
- Il peut exister des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les populations des quartiles.

CE QU'ANNONCE LA DÉFAVORISATION

- La vulnérabilité matérielle et sociale indique la nécessité d'améliorer les conditions d'une partie de la population à l'égard de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de l'isolement social et de la qualité de l'environnement physique immédiat (logement).

CONCLUSION

« Toutes les études l'indiquent, quels que soient le pays, le sexe ou le groupe d'âge, les personnes pauvres sont plus malades, et meurent plus jeunes que celles qui sont plus fortunées. Les progrès extraordinaires de la médecine et la protection offerte par l'accès universel aux services médicaux n'y changent rien : les plus pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies. » (Poirier et Maranda, 2007, p. 27)

L'ampleur des différences démographiques, sociales et économiques entre les populations des aires de diffusion classées aux deux extrêmes du spectre de défavorisation est loin d'être négligeable. Les dissimilitudes relevées illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les inégalités matérielles et sociales sont étroitement liées à l'état de santé et de bien-être de la population. Des études établissent en effet la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et un profil sanitaire désavantageux (Pampalon, Hamel et Gamache, 2008; Guillemette et Leclerc, 2008a et 2008b). Les écarts de santé physique et mentale entre les populations des communautés favorisées et démunies s'expriment, entre autres choses, par l'exposition à un environnement défavorable et l'adoption d'habitudes de vie néfastes à la santé, dont la prévalence reste plus fréquente parmi les populations moins privilégiées (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Loi sur la santé publique* imputent au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et à ses composantes régionales et locales la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé de la population. La lutte pour la réduction des écarts de santé et de bien-être attribuables aux inégalités socioéconomiques fait partie de ce mandat, réalisé en collaboration avec leurs partenaires régionaux et locaux.

C'est en ce sens que les données de défavorisation présentées dans ce rapport trouvent leur utilité, car elles identifient les territoires les plus désavantagés du point de vue matériel et social. Une meilleure connaissance de la défavorisation matérielle et sociale devrait aider les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les activités de prévention des risques pour la santé et de promotion de saines habitudes de vie. La mise en œuvre, en partenariat, d'actions axées sur le développement durable d'environnements favorables à la santé et de communautés compétentes et scolarisées devrait ainsi en être favorisée (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

R

ÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010. (site Web consulté en 2010 : www.agencelanaudiere.qc.ca)

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Élizabéth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population lanaudoise! Rapport du Directeur de santé publique – Édition 2007*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Vivre égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la morbidité hospitalière et la mortalité dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008a, 16 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Naître égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la fécondité et la santé périnatale*. Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008b, 12 p.

GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales, *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.

LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, MESSF, 2004, 79 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE. *Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec?*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 21 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Philippe GAMACHE et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 199-213.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2000*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 113-122.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC D'Autray. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC Joliette. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC Matawinie. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC Montcalm. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

POIRIER, Alain, et Marc-André MARANDA (sous la direction de). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, 2007, 162 p.

QUÉBEC (PROVINCE). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Projet de loi n° 112 (2002, chapitre 61), sanctionné le 18 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002, 20 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, modifié le 20 novembre 2009. (site Web consulté en 2009 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo021-fra.cfm>)

STATISTIQUE CANADA. *Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006*, numéro 92-591-XWF au catalogue. Modifié le 14 juillet 2009. (site Web consulté en 2010 : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/)

Population selon le sexe, le groupe d'âge et le quartile de défavorisation Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord, 2006 (n et %)

FEMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	23 850	3 891	16,3	2 845	11,9	13 523	56,7	3 591	15,1
Quartiles 2+3	45 980	7 342	16,0	5 060	11,0	26 528	57,7	7 050	15,3
Quartile 4	23 439	3 879	16,6	2 401	10,2	12 885	55,0	4 274	18,2
Sociale									
Quartile 1	22 196	4 203	18,9	2 683	12,1	12 750	57,4	2 560	11,5
Quartiles 2+3	46 193	7 442	16,1	4 911	10,6	26 743	57,9	7 096	15,4
Quartile 4	24 880	3 466	13,9	2 712	10,9	13 442	54,0	5 260	21,1
Combinée									
Quartiles 1 et 1	4 455	857	19,2	577	13,0	2 620	58,8	400	9,0
Quartiles 4 et 4	6 549	857	13,1	636	9,7	3 281	50,1	1 775	27,1
Total	93 269	15 112	16,2	10 306	11,0	52 936	56,8	14 916	16,0

HOMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	22 796	4 013	17,6	3 011	13,2	12 865	56,4	2 907	12,8
Quartiles 2+3	47 208	7 722	16,4	5 594	11,9	27 348	57,9	6 543	13,9
Quartile 4	23 263	3 840	16,5	2 649	11,4	13 091	56,3	3 682	15,8
Sociale									
Quartile 1	22 995	4 274	18,6	2 837	12,3	13 226	57,5	2 658	11,6
Quartiles 2+3	47 379	7 705	16,3	5 526	11,7	27 456	57,9	6 692	14,1
Quartile 4	22 893	3 597	15,7	2 892	12,6	12 621	55,1	3 783	16,5
Combinée									
Quartiles 1 et 1	4 574	873	19,1	580	12,7	2 705	59,1	416	9,1
Quartiles 4 et 4	5 882	862	14,7	691	11,8	3 155	53,6	1 173	19,9
Total	93 267	15 576	16,7	11 255	12,1	53 303	57,2	13 133	14,1

SEXES RÉUNIS

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	46 646	7 904	16,9	5 856	12,6	26 388	56,6	6 499	13,9
Quartiles 2+3	93 188	15 064	16,2	10 654	11,4	53 876	57,8	13 594	14,6
Quartile 4	46 702	7 720	16,5	5 050	10,8	25 975	55,6	7 957	17,0
Sociale									
Quartile 1	45 191	8 477	18,8	5 519	12,2	25 976	57,5	5 218	11,5
Quartiles 2+3	93 572	15 147	16,2	10 437	11,2	54 199	57,9	13 788	14,7
Quartile 4	47 773	7 063	14,8	5 604	11,7	26 063	54,6	9 042	18,9
Combinée									
Quartiles 1 et 1	9 029	1 731	19,2	1 157	12,8	5 326	59,0	816	9,0
Quartiles 4 et 4	12 431	1 719	13,8	1 328	10,7	6 436	51,8	2 948	23,7
Total	186 536	30 688	16,5	21 561	11,6	106 239	57,0	28 049	15,0

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière a produit une série de neuf documents traitant de l'indice de défavorisation, édition 2006. Chaque publication concerne un territoire de référence spécifique.

Pour le nord de Lanaudière (5 documents)

- Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu.
Territoires de référence : MRC D'Autray 2006
MRC Joliette 2006
MRC Matawinie 2006
MRC Montcalm 2006
RLS de Lanaudière-Nord 2006

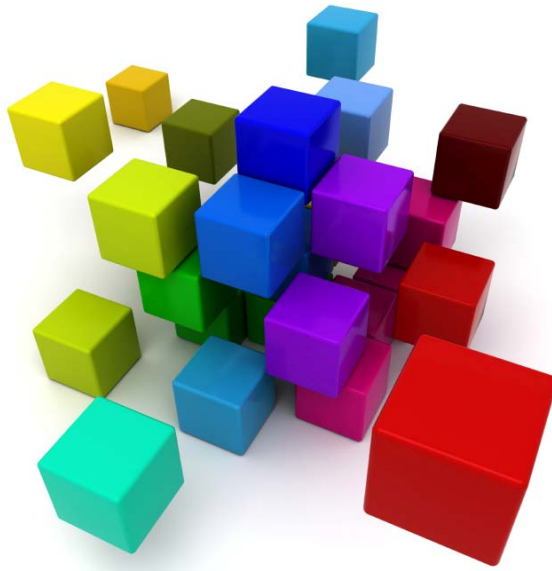
Pour le sud de Lanaudière (3 documents)

- Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu.
Territoires de référence : MRC L'Assomption 2006
MRC Les Moulins 2006
RLS de Lanaudière-Nord 2006

Pour la région de Lanaudière (1 document)

- Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu.
Territoire de référence : Région de Lanaudière 2006



**Auteurs**

André Guillemette
Marie-Eve Simoneau
Josée Payette

Comité de lecture

Élizabeth Cadieux
Abdoul Aziz Gbaya
Louise Lemire
Geneviève Marquis

**Conception graphique
et mise en page**

Micheline Clermont

Page couverture

Kiwigraphik

Ce document est disponible à l'adresse suivante :

Version informatisée gratuite au www.agencelanaudiere.qc.ca/SYLIA/ sous l'onglet
Nos publications.

Version imprimée au coût de 5 \$ au 450 759-1157, poste 4294.

Toute reproduction partielle ou totale doit être accompagnée de la mention de la source :

GUILLEMETTE, André, Marie-Eve SIMONEAU et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2010, 24 pages et Atlas cartographique.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-030-5 (version imprimée)
978-2-89669-031-2 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Troisième trimestre 2010

ATLAS

cartographique

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE RLS DE LANAUDIÈRE-NORD

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION
DSPE DE LANAUDIÈRE

Québec 

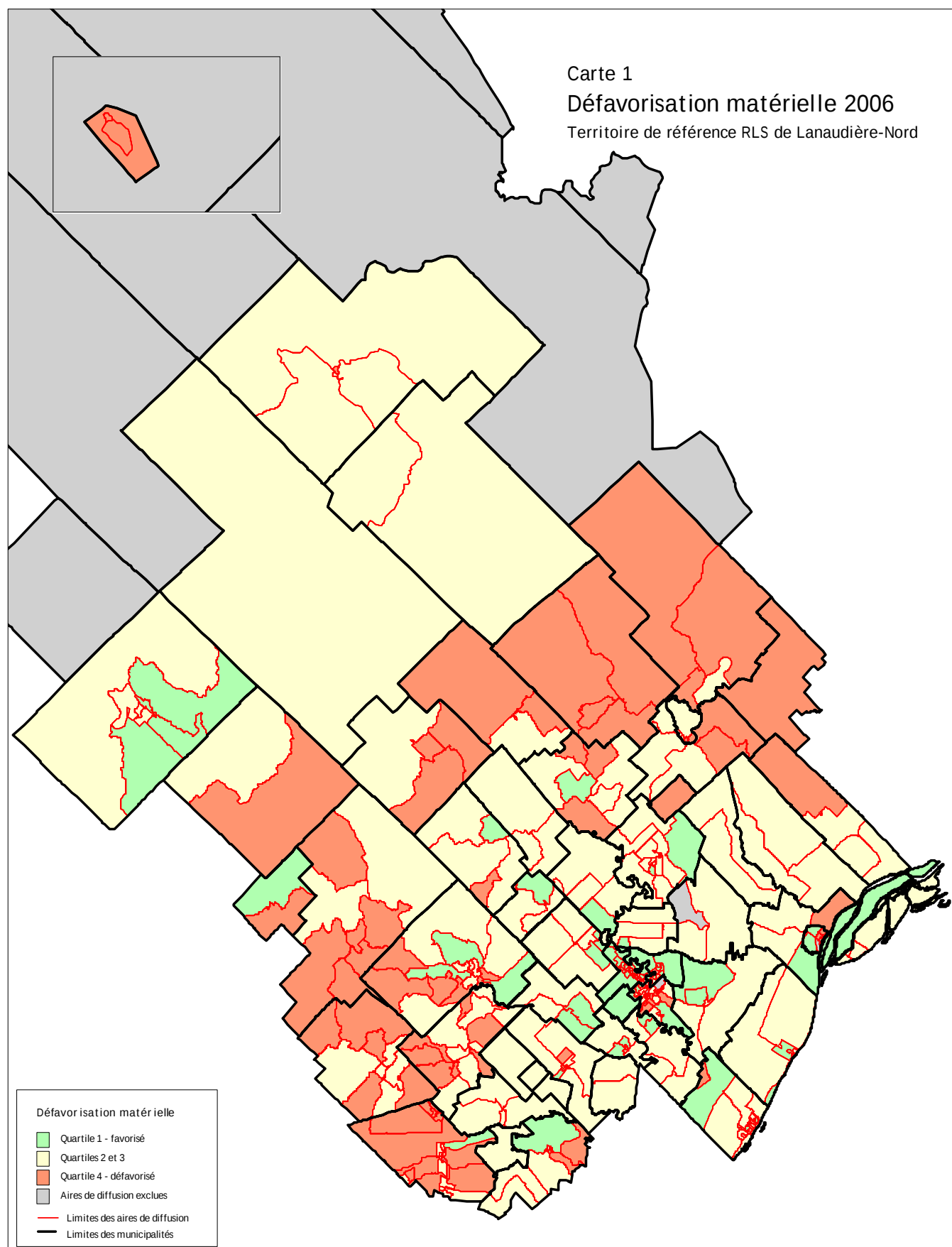
L A DÉFAVORISATION... À LA CARTE

Cet atlas cartographique complète le document *Localiser la défavorisation – Mieux connaître son milieu. Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord*. Il a été conçu afin de visualiser la défavorisation.

Les cartes 1 et 2 illustrent la défavorisation selon les dimensions matérielle ou sociale, alors que la carte 3 fait référence à leur combinaison. Elles couvrent l'ensemble du territoire de référence.

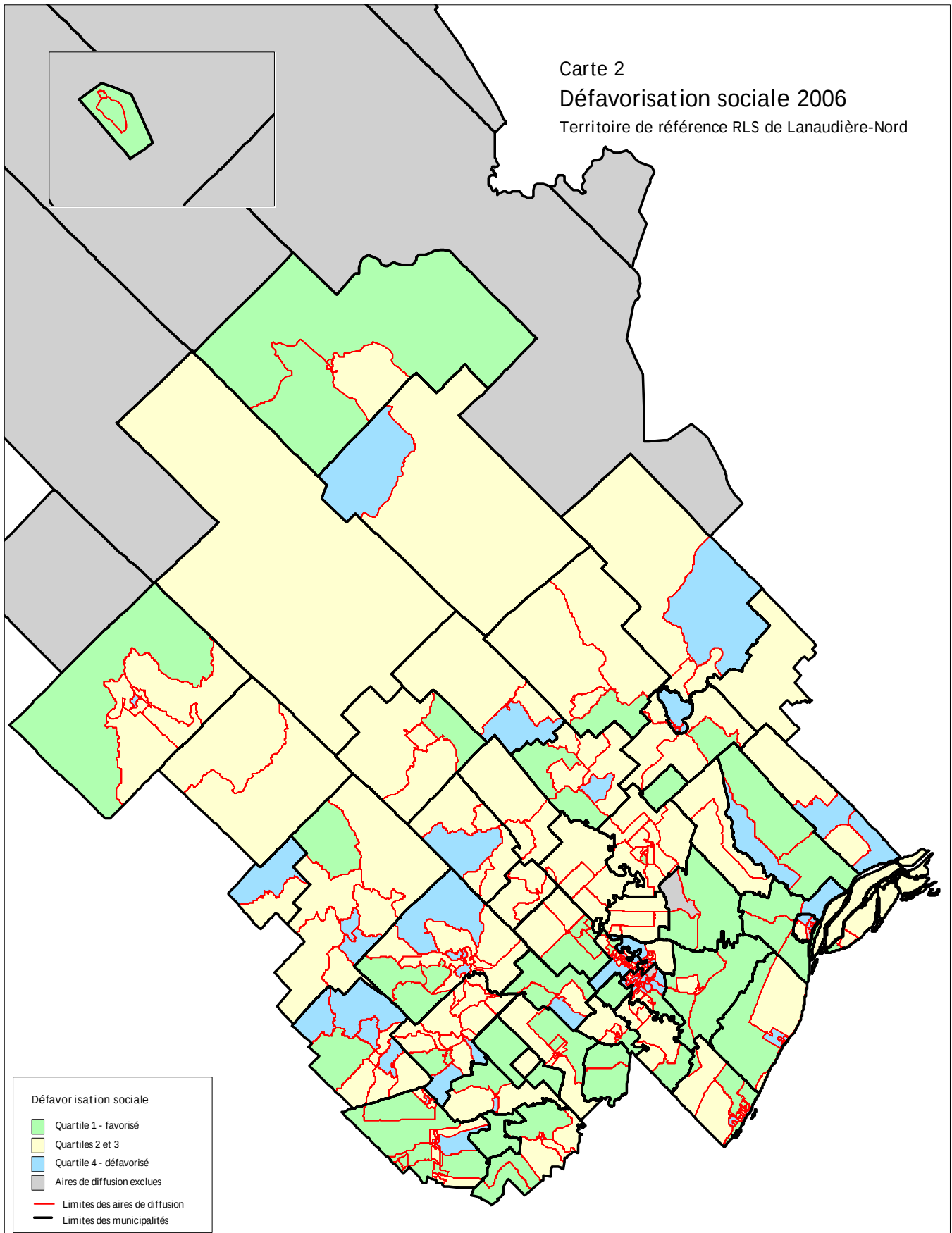
Une deuxième série de cartes propose des vues rapprochées du territoire quant à la défavorisation combinée. Elles permettent d'observer plus en détail certaines parties du territoire où il existe une forte concentration d'aires de diffusion, qu'importe leur niveau de défavorisation. Ces vues aident à distinguer, entre autres choses, les délimitations des aires de diffusion et les voies de circulation routières.

Josée Payette
André Guillemette
Marie-Eve Simoneau

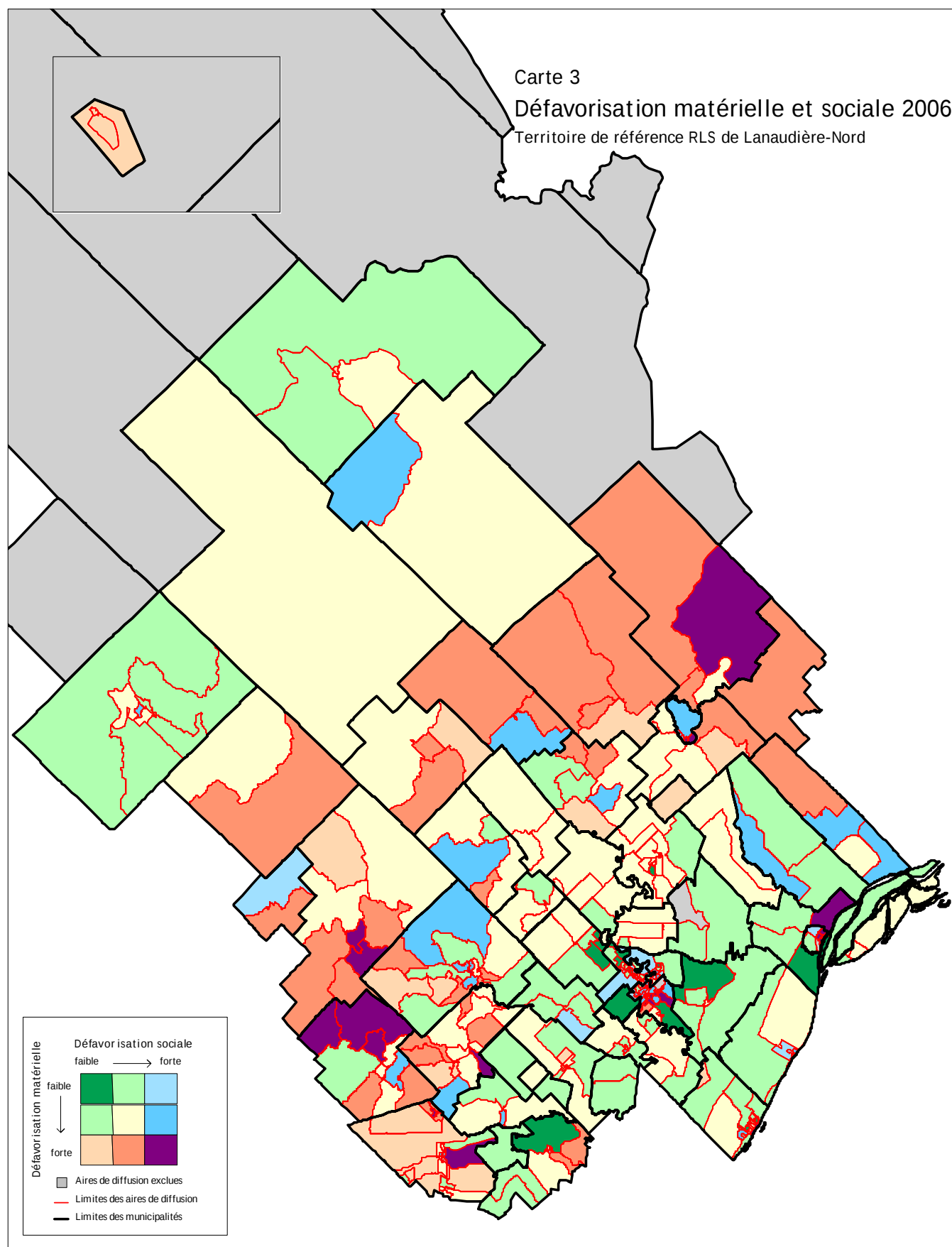


Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, septembre 2010

Carte 2
Défavorisation sociale 2006
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Nord



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, septembre 2010



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, septembre 2010

